



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 06 FEVRIER 2025**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 30**

Mis en ligne le : 11/02/2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le six du mois de février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUILLIÈRE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA- - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI -- M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. LARLET - M. WAHARTE -

**Pouvoirs :**

Mme HAMOU-THERREY à Mme RAFIA  
Mme ROVARINO à Mme CUILLIÈRE  
Mme CHAUVIN à Mme MICHEL

**Absents :**

M. LICCIA - M. BOCCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE- M. BORELLI

**Secrétaire de séance** : M. Malick SAHRAOUI

**- CESSION A TITRE GRATUIT A L'ASSOCIATION L'OLIVERAIE SOLIDAIRE**

**N° acte : 3.2**

Délibération n°25-07

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction comptable M57

Vu la demande écrite de l'association l'Oliveraie Solidaire en date du 14 octobre 2024

Considérant que la commune dispose d'éléments d'un ancien moulin à huile datant de 1800, entreposés actuellement au Centre technique municipal et qui ne sont pas valorisés ;

Considérant que l'association l'Oliveraie Solidaire s'engage à récupérer les pièces (meules, axes et auge) de l'ancien moulin à huile pour les remonter, conserver, et exposer au conservatoire de l'olivier sur le Plateau de Vitrolles en vue d'une valorisation du patrimoine vitrollais ;

Considérant que ces biens ne sont pas répertoriés dans l'inventaire du patrimoine communal

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la cession à titre gratuit des pièces de l'ancien moulin à huile au profit de l'association l'Oliveraie Solidaire.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour  
N'ayant pas pris part au vote :4 (GACHON Loïc / RENAUDIN Michel / PIQUET Michel / SANCHEZ  
Philippe)

AUTORISE la cession à titre gratuit des pièces d'un moulin à huile datant de 1800, à l'association  
l'Oliveraie Solidaire, représentée par son président Monsieur Maurice Jacquot.

PRECISE que l'association l'Oliveraie Solidaire s'engage à remonter le moulin à huile, le conserver,  
et l'exposer au conservatoire de l'olivier sur le Plateau de Vitrolles en vue d'une valorisation du  
patrimoine vitrollais.

Le Secrétaire de Séance

**M. SAHRAOUI**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 10/02/2025

P. le Maire et par délégation  
La Directrice des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**C. LANZARONE**

